

---

## Un projet de loi et un budget favorables pour le réseau des CPE

---

Longueuil, le 25 mars 2022 - Alors que l'étude détaillée du projet de loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (*Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin d'améliorer l'accessibilité au réseau des services de garde éducatifs à l'enfance et de compléter son développement*) vient de se terminer, l'Association des cadres des CPE (ACCPE) est heureuse de constater qu'il prendra très bientôt la direction du Salon bleu pour une adoption officielle. **Nous saluons les changements ambitieux qui y sont proposés et nous croyons que ceux-ci sont garants d'un développement de qualité du réseau.**

D'emblée, il est remarquable de constater qu'en offrant aux familles des services à coût abordable, le gouvernement considère désormais l'accès aux services de garde éducatifs comme **un droit pour tous les enfants**.

« Enfin, un ministre qui sort de la boîte! » s'est empressée de commenter Martine Beaupré, présidente de l'ACCPE et directrice générale de CPE/BC. « Voilà un Grand Chantier qui permettra aux parents de réintégrer le marché du travail et qui contribuera à la lutte contre la pénurie de main-d'œuvre. C'est du jamais vu, depuis la création du réseau. Notre réseau est maintenant reconnu pour la qualité de ses services aux enfants, et nos cadres, pour ce qu'ils et elles sont : des leaders et des piliers sur qui le ministre Lacombe peut réellement compter », a-t-elle ajouté.

De plus, grâce à ce projet de loi, il s'oblige et engage les prochains gouvernements à développer des services aux familles en fonction des besoins réels de celles-ci, ce qui est un engagement historique depuis la création du réseau.

Le budget de 5,9 milliards de dollars annoncé en investissement pour les tout-petits permettra non seulement d'offrir des places de qualité en CPE, mais également de permettre une rémunération plus juste pour l'ensemble du personnel des CPE et BC, ce qui constitue en soi un geste concret pour la pérennité de ce magnifique réseau.

Depuis deux ans, on assiste à plusieurs « petites victoires » qui permettront enfin de réaliser le Grand Chantier pour les familles : notons, entre autres, l'ouverture des 37 000 nouvelles places qui compléteront le réseau et le plan pour attirer et retenir la main-d'œuvre dans les CPE/BC. Comment ne pas être satisfaits des engagements proposés ou déjà pris de la part de notre Ministère?

### Citation

*On a longtemps parlé de Pauline Marois et de Lucien Bouchard comme étant les mère et père des CPE; aujourd'hui, le jeune papa bienveillant et dynamique qui occupe le poste de ministre de la Famille suscite à son tour une fierté et une reconnaissance renouvelées au sein du réseau. L'ACCPE ne peut passer sous silence le travail de Mathieu Lacombe, et sa volonté à le mettre en valeur.*

Élyse Lebeau, directrice générale de l'ACCPE

Rappelons que l'Association des cadres des CPE représente tous les cadres des centres de la petite enfance et des bureaux coordonnateurs auprès des représentants des employeurs et du ministère de la Famille. Elle a notamment pour mission de favoriser le développement des meilleures compétences de gestion chez les directrices générales et directrices adjointes des CPE/BC du Québec.